

LE CONSEILLER DES FEMMES.

ERRATA.

Une phrase raturée a fait composer au typographe dans notre 3^{me} article grammaire, du n° 13, ces mots : *Nous avons convenu*, au lieu de ceux-ci : *nous sommes convenues, etc.* ; on convient à une personne, mais on convient de quelque chose.

Note de la Directrice.

Lisez, page 190 du n° 12 :

Dans un vague enchanteur je vois s'enfuir la vie,
Je m'endors... Doux moment à nul autre pareil,
Où la muse est déjà sommeil,
Où le sommeil est encor poésie.

De l'organisation de l'Athénée des femmes à Lyon.

Il y a un mois environ, nous avons mis en projet la création d'un Athénée de femmes ; aujourd'hui c'est de sa réalisation que nous venons entretenir nos lectrices, afin qu'elles sachent bien que pour nous, *faire* est la conséquence de *dire*.

Ce sera chose nouvelle sans doute que de voir des femmes former au profit de leur développement une association morale et intellectuelle. Ce sera chose nouvelle que leur prise de possession d'une partie du domaine de la science, que les hommes semblaient s'être adjugé en totalité, eux qui depuis bientôt quatre cents ans ont démoli pièce à pièce le temple où, dans le moyen âge, la femme recevait un culte religieux!.. Ce sera chose nouvelle que de voir une nature de femme s'élever jusqu'aux aspérités de la science, essayant de l'approprier à son langage afin de lui donner un caractère *positif* qui la rende saisissable à tous.

De nos jours la science influe d'une manière directe sur les destinées humaines; les lois, les mœurs font partie intégrante de son domaine; comprendre donc l'utilité d'un centre intellectuel, c'est avoir mis le doigt sur la plaie sociale; organiser ce centre dans l'intérêt des idées progressives, c'est avoir trouvé le remède qui doit si non guérir, du moins diminuer les maux de tous et de chacun, c'est travailler à la rénovation intellectuelle du globe.

Que devant de telles idées les femmes aient pu ne pas être épouvantées, accoutumées qu'elles sont à ne s'occuper que des choses de la vie de ménage, certes il y a là pour elles un grand fait accompli, pour l'humanité une grande espérance!

De tous côtés depuis quelques années les hommes les plus avancés ont appelé les femmes à eux, ils ont senti que pour former un tout harmonieux il fallait d'abord qu'il y eût entre les sexes unité de pensées, de sentimens et d'actes. Maîtres dans le passé par le droit du plus fort, ils ont entendu cette voix de justice qui réclamait pour les opprimés un nouveau code moral, et de leurs

propres mains ils ont brisé les liens d'esclavage qui séparaient deux natures que Dieu fit égales. Grâce leur soient rendues, le temps du servilisme est passé, celui de l'équité commence, et le jour est venu où, sans porter atteinte aux croyances religieuses les mieux accréditées, sans être taxée d'apostasie, la femme peut en toute *liberté* comme en toute *moralité* occuper dans le monde une place utile. Que si l'on nous demande, à nous femmes d'élan, quelles sont nos croyances religieuses, nous répondrons, *aujourd'hui comme toujours, que la loi du Christ est notre loi, et que nous ne reconnaissons point de morale au-dessus de sa morale, point de livre au-dessus de son livre!!* Nous voulons avec ardeur agrandir pour la femme le cercle des idées où elle doit puiser la lumière, mais loin de prétendre lui faire *renier son Dieu*, nous espérons au contraire lui apprendre à pratiquer dans tous les instans de sa vie la loi de charité qu'il a mise en son cœur. Loi sublime qui, sans mystisme et sans orgueil, porte avec soi de douces récompenses. Loi vieille comme les siècles, que l'incrédulité a respectée, que le monde tient à honneur de pratiquer; loi infinie et complète qui résume en elle tous les devoirs de la vie humaine, et qui jamais ne se traduit en mesquine ostentation, en orgueilleuse aumône.... La charité selon le Christ c'est la pratique de tous les devoirs sociaux, c'est l'amour du prochain sous les noms divers de tolérance, discrétion, patience, bonté, bienveillance, affection. Et si par ce mot de charité on entend pour les uns *le plaisir de donner*, pour les autres *le besoin de recevoir*, quelle œuvre fut plus que la nôtre œuvre de charité? Nous qui venons donner aux femmes, non pas cette nourriture matérielle que leur industrie leur procure, mais la nourriture intellectuelle et morale

sans laquelle il n'est de vie ni pour l'esprit ni pour le cœur... Nous ne venons pas pour égarer celles qui si long-temps se sont complues dans l'inaction. Orner leur mémoire, agrandir leurs idées, élever leur ame et fournir à leur intelligence des trésors infinis, tel est notre but ! Que si quelques pères , quelques époux suspectent notre foi, nous leur dirons : Pour nous juger attendez-nous à l'œuvre, et si vos filles, si vos femmes, après nous avoir entendues, ne sont pas pour vous de plus aimables compagnes, pour leurs filles de meilleures institutrices, dites, oh ! dites alors que *nos actes* démentent nos paroles et que l'esprit de charité n'est pas avec nous ; *dites que nous avons failli à notre mandat et travaillé par le mensonge* à la désharmonie conjugale... Mais si nos actes valent encore mieux que nos paroles, si nous organisons au sein de notre grande cité *une société modèle* sur laquelle d'autres se formeront à leur tour, oh ! alors rendez-nous justice et laissez-nous marcher.

L'Athénée que nous fondons a dans son but une double action, afin que ses travaux tournent au profit de toutes les classes. A cet effet, et indépendamment des hauts enseignemens qui seront professés, nous ouvrirons dans le courant de mars un cours de grammaire, un cours de lecture à haute voix et un cours de vocalisation. Ces trois cours réunis, d'où les enfans seront exclus, auront pour résultat : 1° de populariser parmi les femmes et partant dans la société le langage pur de la bonne compagnie ; 2° de donner du charme à la lecture en faisant sentir toutes les nuances des différens genres littéraires, harmonisant toujours la pause de la voix avec le sujet lu ; calculant l'espace de manière à donner toujours à la parole le temps d'arriver sans confusion à l'oreille auditive ; 3° la vocalisation sera pour nous un moyen d'arriver

à la parfaite harmonie des sons, heureuses que nous serons de procurer à toutes les femmes des jouissances réservées jusqu'ici à une petite portion de la société. Quant aux enseignemens habituellement professés par les dames sociétaires ils porteront : 1° sur un examen de la science sociale ; 2° sur l'économie politique, l'éducation, l'histoire, la littérature et la morale, base de tout enseignement. La seule raison financière eut pu retarder l'organisation immédiate de notre athénée, mais voici que des hommes mus par un sentiment de philanthropie, et disposés comme nous à fonder pour leurs concitoyens un centre de lumière, viennent nous proposer de nous réunir à eux pour supporter ensemble les frais de première installation. Cette proposition nous semble bonne à entendre, d'autant qu'elle ne peut en aucune manière blesser la susceptibilité la plus ombrageuse. Heures et jours tout sera différent et, comme nous l'avons déjà dit, *chacune parmi nous pourra choisir son auditoire, le limiter ou l'augmenter de nombre selon son bon plaisir* ; mais soit qu'elle ouvre ou ferme ses portes, nous lui répondons que son caractère de femme ne pourra en quoique ce soit être compromis. Maintenant que toutes y songent, car il n'est pas question ici de choses frivoles...

Nous avons appelé à nous les sommités financières et quelques-unes seulement ont répondu à notre appel. Est-ce donc qu'elles ne veulent nous prêter ni le secours de leur intelligence ni celui de leur bourse, elles que le sort a si bien partagées ? Dans tous les cas, il nous est venu des cœurs assez nobles, des dévouemens assez grands, pour que, riches de leur concours, nous n'ayons rien à envier à personne. Nous marcherons donc avec courage dans la nouvelle voie qui nous est ouverte et,

nous l'espérons bien, un jour celles qui doutent de nous seront pour et avec nous... En attendant nous les convoquons pour les premiers jours de mars, afin qu'elles nous entendent et nous jugent.

La Directrice,
Eugénie NIBOYET.

ALLAITEMENT.

3^e article.

Il nous paraît convenable d'entrer dans quelques détails sur les maux divers qui affligent les nourrices et qui trop souvent ne sont que le résultat de leur manque de précaution. Par exemple, l'habitude contre nature de porter des corsets qui pressent et fatiguent le sein rend souvent l'allaitement impossible. Une jeune mère devrait toujours porter des vêtements assez aisés pour laisser prendre au sein le développement nécessaire. Malgré ces soins, il peut encore arriver que le mamelon soit dans un état tel qu'un nouveau-né ait de la peine à le saisir : dans ce cas il faut employer à le former un enfant plus fort et sain. Les ulcères superficiels et les crevasses qui couvrent quelquefois le sein et causent des douleurs cruelles, peuvent généralement être prévenus en se lavant matin et soir, durant les deux ou trois mois qui précèdent les couches, avec de l'eau-de-vie coupée d'eau, ou avec une lotion composée de deux *scrupules* de sulfate de zing, une demi-once d'esprit de vin et deux onces d'eau de rose. Il est de la plus grande importance d'essuyer le mamelon et de le tenir très-sec après que l'enfant a fini de teter. Quand il vient du mal, la plus grande attention devient de nouveau nécessaire,

et le nourrisson ne doit alors teter qu'à travers une mamelle artificielle en verre, en ivoire, ou en pis de génisse. Le sein doit toujours être à l'abri de toutes les pressions. Il faut éviter surtout que les peaux nouvellement formées soient déchirées par l'attouchement des habits.

Il arrive souvent qu'une mère qui n'a pu nourrir ses premiers enfans réussit enfin à force de persévérance.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer la variété des moyens qui ont été recommandés pour fortifier la constitution et accroître l'abondance du lait ; qu'il nous suffise d'affirmer qu'une nourriture simple et saine, un exercice régulier, mais non forcé, et deux ou trois bains presque froids par semaine, comprennent tout ce qui est nécessaire pour obtenir un but si désirable.

Une nourrice doit s'abstenir par dessus tout des viandes salées ou trop grasses et des pâtisseries feuilletées ; les boissons spiritueuses et fortes, lui sont également pernicieuses, tandis qu'au contraire rien ne peut lui être plus salulaire, et par conséquent à son enfant, que le lait de vache coupé avec une boisson d'orge ou de gruau ; il est aussi quelques cas où la bière peut être employée avec succès.

Une nourrice doit prendre par jour au moins un bon repas, composé de viandes rôties et de légumes avec peu d'apprêts ; mais en général sa nourriture ne doit pas être trop différente de celle à laquelle elle a été primitivement habituée.

C'est une erreur de croire qu'une nourrice doive beaucoup manger et forcer son appétit. Des alimens substantiels lui sont sûrement nécessaires ; mais une cuisine trop succulente épaissit le lait et le rend indigeste. —

Il est d'une très-grande importance de manger souvent et peu à la fois, la sécrétion du lait se faisant promptement. Trois ou quatre heures au plus suffisent pour lui donner la consistance convenable ; au-delà il n'est plus aussi bon, parce que le *serum* ou partie liquide s'absorbe, et la partie qui se digère avec le plus de difficulté, demeure seule dans le sein.

Un exercice modéré est aussi salutaire à une nourrice, que trop de fatigue lui est funeste. Combien de mères par un excès de fatigue ne se sont-elles pas vues réduites à la fâcheuse nécessité de sevrer ! Quelques femmes inexpérimentées accroissent de beaucoup la peine qu'elles ont à nourrir par la manière maladroite dont elles donnent le sein ; elles devraient habituer l'enfant aux positions qui leur sont le plus commodes à elles-mêmes. Au lit l'enfant doit prendre le sein tel qu'il se trouve, et non incommoder la mère en l'obligeant à se mettre sur son séant, parce que, sans aucun avantage pour lui-même, il augmente de beaucoup sa fatigue à elle. Levée, la mère doit, sans contredit, s'asseoir à l'aise et élever l'enfant à sa portée, au lieu de s'incliner sur lui. Ces postures gênantes qu'on voit généralement adopter en nourrissant, causent des maux de reins et des douleurs dans tous les membres qui, en faisant souffrir la mère, nuisent par la suite à l'enfant.

Nous avons déjà admis qu'il est des circonstances, quoique rares, où une mère est pleinement justifiée de ne pas nourrir. Celles que le sort condamne à ce malheur ne nous sauront sûrement pas mauvais gré de leur donner quelques directions, éclairées de l'avis des meilleurs docteurs, sur le choix d'une nourrice, car de là dépend en grande partie le bien-être de l'enfant dans tout le cours de sa vie. — Il faut qu'une nourrice

étrangère soit surtout saine de corps et exempte d'affections morales ; que son humeur soit uniforme et gaie : son lait pur et abondant doit approcher pour l'âge et la qualité de celui de la mère , parce que, subissant à différentes périodes de l'allaitement un changement notable où il devient plus nourrissant et par conséquent de plus difficile digestion , il serait mal approprié à l'estomac faible et délicat d'un nouveau-né.

Un bon lait peut être reconnu par les caractères suivans : il a , quand il vient d'être tiré du sein, une couleur bleuâtre à peu près semblable à celle du lait de vache mêlé d'eau ; il est clair , doux au goût et d'une odeur agréable ; après avoir été exposé quelques instans à l'air, la partie grasse se sépare et il se couvre d'une crème épaisse, tirant un peu pour la couleur sur celle de la paille. Le lait humain , quand il est sain , n'aigrit que difficilement , ne se coagule pas par les acides , et ne se change jamais en un état de fermentation putride ; cependant il diffère tellement chez différentes femmes , et chez la même femme à différentes époques , que le meilleur indice de sa bonté est la prospérité de l'enfant.

Le chagrin, l'agitation et toutes les émotions violentes de l'esprit , nuisent beaucoup à un nourrisson. Le lait se vicie , la sécrétion en diminue ou en est tout-à-fait suspendue , et trop souvent le pauvre petit être meurt victime des passions de sa nourrice. La femme à qui la nature ou la société confie un dépôt aussi sacré ne doit jamais exposer sa poitrine au contact de l'air sans s'être préalablement couverte d'une flanelle ou d'un grand schal sans cela ces organes naturellement délicats et sensibles à l'impression du froid s'irritent , et il en résulte des douleurs ou inflammations qui dégénèrent en abcès.

Il est quelques autres points qui , sans avoir un rapport immédiat avec l'allaitement, y sont pourtant tellement liés qu'ils fixent notre attention. Dans cet ordre doit être compris le sommeil, agent vital aussi nécessaire à l'enfant que le lait de sa nourrice. Le nouveau-né le mieux portant dort presque continuellement durant les six premières semaines de sa vie. Rien donc de plus contraire que de troubler ce repos commandé par la nature. Un sommeil sain est léger, non interrompu et bien différent de celui qu'on peut remarquer chez ces enfans gros et bouffis, dont la respiration oppressée est un signe certain de malaise ou de mauvaise digestion. Avec un peu de soin on peut facilement habituer les enfans à dormir beaucoup plus qu'ils ne feraient peut-être laissés à leurs propres dispositions, et certainement aucune circonstance individuelle ne contribue plus à leur prospérité. Il en est qui, si on les habitue dès leur naissance, peuvent dormir plusieurs heures par jour, et jusqu'à ce que leurs facultés intellectuelles commencent à se développer, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans. On pourrait objecter que les enfans qui dorment beaucoup durant le jour, ont un sommeil moins profond la nuit ; mais ce n'est une vérité que pour quelques-uns ; et dans ce cas, au lieu d'exciter le sommeil dans la journée, il faut assez distraire l'enfant pour le tenir éveillé, lui faire prendre de l'exercice en plein air, et le soir, au moment de le coucher, lui donner un bon repas. Quelquefois, malgré ces précautions, il arrive encore que l'enfant n'a qu'un sommeil agité ; mais cette sorte d'insomnie annonce presque toujours alors quelque indisposition qui, quoique peu évidente, doit être étudiée pour y porter remède.

Quand on couche un enfant , il faut faire attention que ce ne soit pas toujours du même côté ; il faut varier ses positions , préférer les côtés au dos , et avoir la précaution de lui ployer un peu les jambes. Il est essentiel aussi d'observer que le pied du lit ou du berceau soit toujours placé en face de la fenêtre , parce que l'enfant tournant naturellement les yeux du côté d'où lui vient la lumière , il serait à craindre qu'il n'en prit la déplorable habitude de loucher , ou tout au moins qu'un de ses yeux ne s'affaiblît beaucoup. Cette observation s'applique également à sa position sur les genoux , car le jour , le feu , la lumière , et tout ce qui peut attirer ses faibles regards , doit lui être présenté de face , et la nourrice ne saurait éviter avec trop de soin qu'il soit amusé par des personnes placées derrière lui ou au-dessus. On devrait l'habituer dès le premier âge à coucher sur un matelas ou sur du crin , un lit trop mou , surtout un lit de plume , étant très-pernicieux à la santé. La tête doit être un peu élevée et placée de manière à ce qu'elle n'enfonce pas dans l'oreiller , sans quoi elle s'échauffe et il s'établit aux oreilles une sorte d'irritation malsaine. Il est bien aussi de l'habituer à un changement de lit et même de chambre.

Les médecins diffèrent quelquefois d'opinion sur l'habitude de bercer , cependant la plupart d'entr'eux , hommes de grand mérite , défendent ce moyen , non-seulement parce que plus tard on ne peut en sevrer l'enfant qu'avec une extrême difficulté , mais surtout parce qu'il peut nuire à sa santé. L'élan donné au berceau amasse le vent autour de lui et l'y confine. Il échauffe le corps , trouble la digestion , gêne la respiration et ne procure jamais qu'un sommeil forcé et peu rafraîchissant. De nos jours cette mode est presque en-

lièrement perdue, et nous devons en féliciter les mères; mais celles qui, la croyant inoffensive, la conservent encore, admettront au moins en y réfléchissant qu'elle a beaucoup plus d'objections contre elle que de bonnes raisons en sa faveur.

En Angleterre et dans quelques pays du nord, chaque famille, si peu aisée soit-elle, a une chambre spécialement destinée aux nourrissons (*nursery* ou chambre ou l'on élève des enfans à la mamelle). Il serait à désirer que cet excellent usage qui met l'enfant à l'abri de tout contact funeste et d'une atmosphère viciée, fût adopté en France; mais alors nous recommanderions le choix d'une pièce vaste, claire, bien aérée et non d'un misérable petit grenier comme on n'en voit que trop chez nos voisins d'outre-mer. Il faudrait que la ventilation y fût renouvelée au moins deux fois le jour, que tout y fût tenu dans une propreté extrême, et qu'elle fût située de préférence au sud ou à l'ouest. Un aspect étendu y serait aussi désirable, parce que outre l'air plus pur qu'elle en recevrait, les objets qui s'y présenteraient à la vue seraient une source d'amusemens pour les enfans et les habitueraient à regarder de loin, faute de quoi ils deviennent quelquefois myopes.

Avant de parler particulièrement de la nourriture des enfans, nous croyons nécessaire de dire un mot sur ces petites attentions qu'exige un nouveau-né à son entrée dans le monde.

La température à laquelle ce petit être a été habitué dans le sein de sa mère est de 98 degrés à peu près. En conséquence, il faut prendre garde qu'il ne soit pas soudainement exposé à une température trop réduite, pas plus qu'à la chaleur et à la grande

clarté du feu. Un morceau de flanelle doublé de toile fine doit être préparé pour le recevoir; la flanelle seule serait trop rude pour le contact immédiat d'une peau aussi délicate ; mais rien n'est plus propre à conserver cette chaleur naturelle que l'enfant porte avec lui. Le froid est très-contraire à l'état d'un nouveau-né, et quoique le surcharger de vêtemens soit l'exposer à des douleurs de gencives ou à d'autres petits maux toujours à déplorer chez ces pauvres petits êtres, des habits chauds sont pourtant d'abord nécessaires à sa prospérité.

La crainte d'étouffer un enfant le fait éloigner durant la nuit du sein de sa mère, que la nature semble pourtant lui avoir destiné comme premier berceau. Seul, il passe souvent des nuits entières à crier par l'impuissance où il est de produire par lui-même la chaleur indispensable à son bien-être, et succombe souvent enfin de douleur et de froid. Toutefois il faut se garder de le priver d'air, et afin qu'il puisse circuler librement autour du lit, sans pourtant établir un courant immédiat au-dessus du corps, un léger rideau est tout-à-fait indispensable.

En naissant l'enfant est couvert d'une mucosité difficile à enlever; une éponge douce avec de l'eau chaude et du savon est ce qui y réussit le mieux ; mais la garde ne doit pas s'obstiner à vouloir la faire toute disparaître en une fois, parce qu'un trop grand frottement de la peau l'irrite et peut causer une inflammation dange-reuse ; tandis qu'il est rare qu'un second essai ne débarrasse pas entièrement le corps de cette substance, qui, si elle restait tout-à-fait gênerait la transpiration et exposerait l'enfant à des maladies éruptives. Il y a beaucoup de nourrices qui, après la première fois, ne lavent jamais la tête de leur enfant, si ce n'est de temps

en temps avec de l'eau-de-vie, de l'eau de Cologne, etc. Ne pas la laver du tout est une négligence impardonnable, et l'usage des spiritueux, au lieu de la fortifier, comme on le croit vulgairement, donne presque toujours de mauvais rhumes à cause de leur prompt évaporation, qui détruit la chaleur dont l'enfant n'a jamais trop.

Il faut que les premiers vêtemens soient à la fois chauds, légers, et assez larges pour ne gêner en aucune manière les mouvemens. En France on conserve encore trop généralement la funeste habitude d'emprisonner les membres frêles et délicats de ces pauvres petits dans d'étroits maillots, tandis que la raison et l'humanité nous disent qu'un simple bandage autour des reins et du ventre jusqu'au nombril est tout-à-fait suffisant. Mais nous parlerons plus au long de ces sujets dans un prochain article. Il ne nous reste pour aujourd'hui qu'un mot à dire sur le brutal usage qui prévaut encore parmi nous de faire sortir en le pressant le fluide qui distend les reins de quelques nouveaux-nés. Rien ne peut le justifier ; car, sur cent enfans il y en a à peine un qui exige quelque attention à cet égard, et quand par hasard il s'en rencontre, il est plus convenable de prendre au moins l'avis d'un médecin.

(La suite à un prochain numéro.)

LOUISE AMON.

MINUIT.

Minuit ! il est minuit ! hélas ! c'est à cette heure que je perdis mon fils, que la mort le frappa ! Minuit ! il dort l'enfant ! il dort et je suis seule, seule avec ma

douleur... sans lui, mon plus cher bien... Oh! qui me le rendra! qui me dira : ma mère, ma mère, mon nom si doux et qui fait ma douleur?... Qu'il était beau, mon fils! que son ame était pure, que son souris d'enfant rafraîchissait mes jours! il était pour moi, et Dieu l'a voulu prendre! Oh! que j'en ai souffert!... Ange aux douces caresses, ne te verrai-je plus! Mon fils, mon bien-aimé, mon seul orgueil, ma gloire, où donc te retrouver?

Ecoutez, j'étais mère, mère d'un seul enfant, et la mort l'a frappé! Un mal qui tient au cœur, l'amour, l'amour a brûlé sa jeune ame, et je l'ai vu tomber comme un frêle roseau. Vingt ans, et puis mourir! mourir et se briser contre un dédain de femme, contre un cruel orgueil que le rang a créé. Oh! pitié! Mais l'enfant l'a payé de sa vie, et je suis seule ici, seule, et tout bas peut-être celle qui fit mon mal se rit de mes tourmens... Malheur à sa fierté! malheur à sa richesse! mon fils sera vengé, puis je pourrai mourir.....

Ainsi parlait dans une nuit obscure une femme en noirs vêtemens. Je la suivis. Bientôt auprès d'un hôtel magnifique elle allume un brandon, et, s'approchant du bois, elle dit en délire : Femme, brûle à ton tour comme tu l'as brûlé...! Malheureuse! criai-je en saisissant son bras, le mal est donc ton Dieu? et soudain, jetant au loin la torche, j'évitai bien des maux... « Oh! qui donc êtes-vous, dit alors l'inconnue? savez-vous que là dans ce palais est une femme sans cœur, ange de par les traits, de par le cœur satan... Mon fils, il l'adorait, elle l'a dédaigné, et là, sous sa fenêtre, lui, pur, s'est suicidé. Oh! laissez-la brûler! oh! laissez-moi mourir, ou rendez-moi mon fils! » Et la mère éperdue répétait douloureusement : Mon fils! je veux mon fils...

Je l'entraînai ; la fièvre avait glacé son sang, la douleur l'avait accablée ; elle se mit au lit, et bientôt dans le même lieu on vit et le fils et la mère...

Pitié pour eux !

La directrice,

Eug. NIBOYET.

MONTANT

*de la Souscription ouverte au bureau de notre journal
au profit d'une famille polonaise domiciliée à Lyon.*

Les rédactrices du *Conseiller des Femmes*, 5 f. M. H. Royet, colonel de la garde nationale de St-Etienne, 10 f. Miss Osborn, 5 fr. M^{lle} Elisa M. 5 fr. La famille Sauveton, 3 fr. Deux anonymes, 1 fr. Mad. Pons (Louis), 5 fr. Mad. Brôlemann Devillas, 2 fr. Mad. de Lahante, 5 f. M. Ladeveze fils, 5 f. Mad. A. C. D. Th. 3 f. Mad. Lecomte, premier sujet du ballet, 2 f. Mad. Jules Bourcier, 3 f. Mad. Devillas d'Arnal, 5 f. M. Jules Vignon, 3 f. Mad. Deboille-Rodrigue, 5 f. Mad. Rozet, 2 f. Mad. R. 2 f. Mad. Degrien, 3 f. Mad. Paule, 1 fr. Mad. Adeline Baumers, 2 f. M. Leyuillier, 1 f. M. Louis **, 3 f. M. Martin père, 2 f. M. Bouchard, 3 f. M^{lle} Aimée Beauque, 2 f. M. Dethel, 2 f. M. Rivière, rédacteur de *l'Echo de la Fabrique*, 2 f. M^{lle} Louise K., 3 f. M. Léon Boitel, 3 f. Mad. Ayma Dumas, 5 f. M. M. 2 f. Mad. Julie B. 1 f. M. Legnage, 50 c. Mad. veuve Ruffier 50 c. Mad. Galli, 2 f. M. Oger fils, 1 f. Mad. Grand, 3 f. Mad. de Gasparin, 5 f. M. G. L. 2 fr. Mad. Malmazet, 2 f. 50 c. Mad. Multier, 2 f. c. — Total, 120 f.

Une demoiselle désire se placer, soit dans le commerce, soit en qualité de dame de compagnie, dans la ville ou dehors.

S'adresser place de la Préfecture, n° 7, au 1^{er}.

Léon BOITEL, gérant.

Lyon. Imprimerie de L. Boitel, quai St-Antoine, n° 36.

Epreuve.